



DE 330 ACCIDENTS DEPUIS 1991

Sur les 430 kilomètres du réseau autoroutier Escota, le nombre des collisions a été multiplié par 25 depuis sept ans. La société lance un cri d'alarme et investit plus de 13 millions de francs dans ses clôtures

Le nombre des accidents causés par des sangliers sur le réseau autoroutier privé de notre région a été multiplié par vingt-cinq en sept ans. Sur les 430 kilomètres d'autoroute exploités par la société Escota entre Sisteron et Meyrargues et entre Aubagne et Nice, quatre collisions s'étaient produites en 1991. En 1998, on en a dénombré 105. Entre ces deux dates, l'augmentation des accidents a été à la fois régulière et générale : seul le « district » de Nice, et dans une moindre mesure celui de Mandelieu, tous deux très urbanisés, ont échappé à cette inquiétante progression.

De moins en moins farouche

Les sangliers, et, depuis peu, leurs hybrides issus de croisement avec des porcs, n'ont jamais été aussi nombreux et aussi peu farouches. De génération en génération les individus s'enthardissent : aujourd'hui, ce fauve qui peut peser jusqu'à 180 kilos ne craint plus l'homme et s'aventure de plus en plus fréquemment dans les zones habitées et cultivées, où il est certain de trouver sa nourriture. La chasse seule ne suffit pas à contenir sa prolifération : quand bien même on a tué 18 000 bêtes dans le Var en 1997/98 — contre 2 200 en 1990/91 —, le nombre des accidents, sur les autoroutes de ce

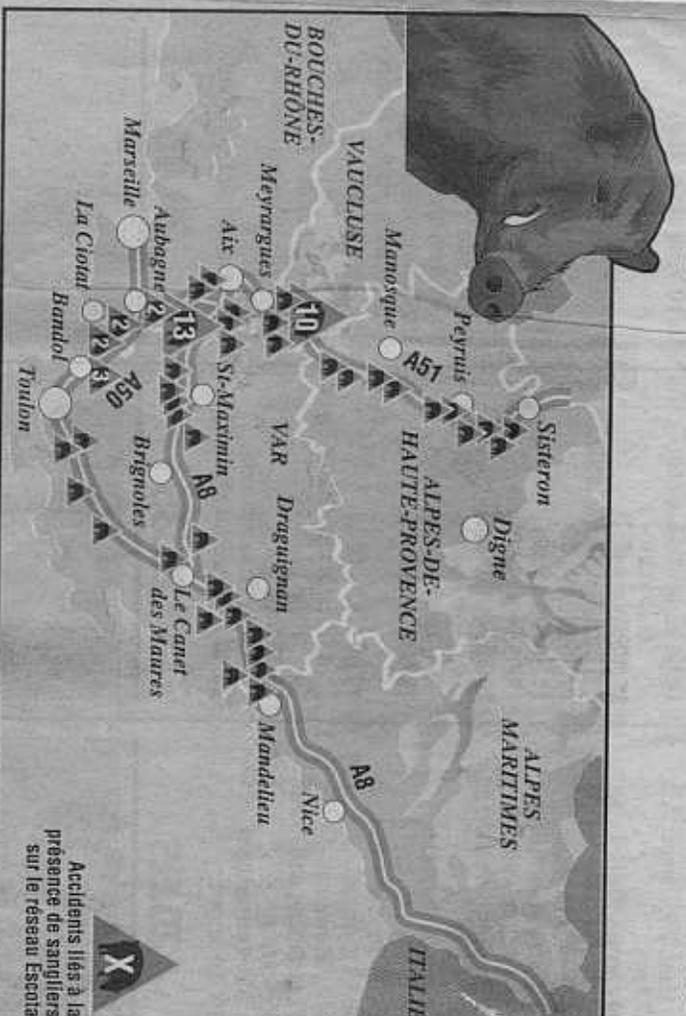
Ils prennent l'échangeur

Le département, est passé de zéro à vingt dans le même temps. Sur le réseau routier — nationales, départementales et chemins vicinaux — les pouvoirs publics sont à peu près impuissants. « On ne peut évidemment pas placer de clôture le long des routes, explique-t-on à la Direction départementale de l'équipement (DDE) des Alpes de Haute-Provence. Tout ce que l'on peut faire, c'est signaler les points de passage que nous designent les sociétés de chasse. »

Les exploitants du réseau autoroutier concédé sont moins démunis : leur domaine est clos et ils peuvent en renforcer la protection. Ainsi, Escota s'est lancée il y a trois ans dans un « programme d'action » destiné à protéger les automobilistes de l'incursion des sangliers sur la chaussée : fin 98, douze kilomètres de clôtures nouvelles avaient été aménagés et 63 km renforcés pour un investissement total de

6,3 MF. Le programme prévoit de renforcer encore 165 km de clôtures, et d'en créer de nouvelles sur 84 km. Escota entend également « améliorer l'efficacité des ouvrages destinés à la traversée des grands animaux sauvages » et continuer « d'alerter » les pouvoirs publics sur les dangers que la prolifération des sangliers fait peser sur les usagers.

Reste que, instruits sans doute par leur longue fréquentation de l'espèce humaine, les sangliers à la recherche d'un passage, « n'hésitent pas à pénétrer sur l'autoroute au niveau des échangeurs ». Et là, on ne voit pas comment l'accès à la chaussée pourrait leur être interdit.



Accidents liés à la présence de sangliers sur le réseau Escota

Le sanglier fin de siècle est souvent mâtiné de cochon

Les plus pessimistes, il y a vingt ans, craignaient qu'il ne disparaisse. La vitalité du sanglier a démenti ce pronostic : alors qu'en 1987, dans l'ensemble du pays, les chasseurs n'en avaient tué que 50 000, plus de 300 000 ont été abattus l'année dernière.

Plus nombreux, moins craintif, le sanglier fin de siècle, souvent mâtiné de cochon, fait le bonheur des chasseurs, mais suscite l'exaspération des exploitants agricoles : dans les Alpes-de-Haute-Provence, les fédérations de chasse ont dû, l'année dernière, verser plus de 1,3 MF d'indemnités aux agriculteurs victimes des déprédations causées par ces bêtes hybrides.

L'association « Stop Ravages » estime que l'espèce, apparu il y a une dizaine d'années, compléterait aujourd'hui plus d'un million d'individus, essentiellement dans le sud de la France.

En sept ans, le nombre des accidents a été multiplié par 25

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	TOTAL
Nice	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Mandelieu	0	1	1	1	0	2	4	3	12
Cannet-des-Maurais	1	7	6	11	11	9	23*	15	83
Saint-Maximin	0	0	5	5	4	2	12	16	44
Aubagne	1	1	9	4	16	16	24	29	100
Meyrargues	1	1	9	4	16	16	24	21	92
Peyrus	0	1	5	0	0	7	1	21	35
Total année	4	12	34	25	38	44	91	105	353

* dont un mortel